Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

Canada

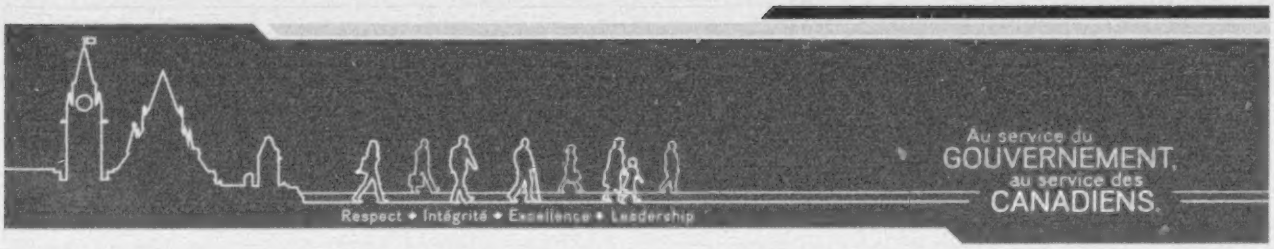

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2014

www.tpsgc-pwgsc.gc.ca

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le *Budget principal des dépenses*, les *Budgets supplémentaires des dépenses* et le *Plan d'action économique du Canada* (*Budgets de 2014*, *2013* et *2012*). Il a été préparé par la gestion conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux modalités de la Norme comptable 1.3 du Conseil du Trésor. Le présent document n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandat et architecture d'harmonisation des programmes

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Le Ministère est le principal trésorier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques et gestionnaire de biens immobiliers. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission est d'offrir des services et des programmes de grande qualité adaptés aux besoins des organismes fédéraux ainsi que d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays. TPSGC est aujourd'hui un organisme opérationnel sophistiqué du gouvernement. Il emploie environ 12 100 employés permanents qui travaillent dans toutes les régions du pays ainsi qu'à l'administration centrale, située dans la région de la capitale nationale. Ce faisant, TPSGC :

- injecte plus de 14 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne grâce aux marchés publics pour 140 ministères et organismes fédéraux;
- traite des mouvements de trésorerie représentant plus de 2,2 billions de dollars par l'entremise de la fonction de receveur général, en tant que trésorier;
- émet plus de 14 millions de paiements fédéraux relatifs à la paye et aux pensions;
- fournit aux parlementaires et à plus de 272 200 fonctionnaires fédéraux des locaux dans 1 733 emplacements partout au Canada;
- gère un portefeuille de biens immobiliers appartenant à l'État qui a une valeur marchande de 7,3 milliards de dollars, incluant 19 ouvrages techniques comme des ponts et des barrages;
- fournit chaque année des services de traduction et d'interprétation pour plus de 1 700 séances du Parlement et réunions de comités parlementaires, et gère la traduction de plus d'un million de pages pour le compte d'autres organisations fédérales; et
- convertit en images électroniques et numérise plus de 23 millions de pages par année pour les ministères et organismes fédéraux.

Des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et les programmes se trouvent dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015*.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la gestion selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses (comptabilité de caisse modifiée) et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser. L'*État des autorisations* qui est joint permet de comparer les autorisations de dépenser accordées à TPSGC par le Parlement à celles utilisées par le Ministère. L'information comprise dans l'État des autorisations est conforme à l'information du *Budget principal des dépenses*.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

TPSGC utilise la méthode de comptabilité d'exercice pour la préparation et la présentation de ses états financiers ministériels consolidés annuels (EFM), qui sont publiés dans le *Rapport ministériel sur le rendement*. Toutefois, les autorisations de dépenser accordées par le Parlement sont toujours établies en fonction d'une comptabilité de caisse modifiée.

La principale différence entre les rapports financiers trimestriels (RFT) et les EFM est le décalage entre le moment où les revenus et les dépenses sont constatés. Les RFT constatent les revenus lorsque l'argent est reçu et les dépenses seulement lorsqu'elles sont payées. Les EFM constatent les revenus lorsqu'ils sont gagnés et la dépense lorsqu'elle est encourue. Dans ce dernier cas, les revenus sont donc comptabilisés même si l'argent n'a pas été reçu et les dépenses sont comptabilisées même si elles ne sont pas payées.

1.3 Structure financière de TPSGC

TPSGC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les recettes à valoir sur le crédit et les dépenses en capital. Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des contributions des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de TPSGC peut entraîner, tous les trimestres, des fluctuations importantes des autorisations liées aux échéances. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- TPSGC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des recettes par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces programmes et organisations sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs recettes. Toutefois, les coûts engagés sont souvent payés par les Fonds avant le recouvrement, une fois les projets achevés ou les services rendus. Ainsi, les recettes peuvent être perçues dans un trimestre ultérieur.

- De plus, TPSGC gère une variété de projets immobiliers qui progressent de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Dans le passé, on a constaté que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont tout à fait normales.

- Les PERI effectués au nom d'autres ministères fédéraux par TPSGC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouvrés des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements.

- TPSGC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. TPSGC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

2. Points saillants des résultats du trimestre et des résultats depuis le début de l'exercice

2.1 Changements importants relatifs aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, les **autorisations disponibles à TPSGC ont augmenté de 38,9 millions de dollars** (de 2 891,6 millions de dollars en 2013-2014 à 2 930,5 millions de dollars en 2014-2015), comme indiqué dans l'*État des autorisations* (tableau 1, page 10). Les principales raisons qui expliquent cette augmentation sont énoncées ci-dessous :

Écarts d'une année à l'autre des autorisations disponibles

(en millions de dollars)	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des Écarts
Fonctionnement et entretien des installations du gouvernement fédéral	(260,9)	334,5		**73,6**
Réhabilitation de la Cité parlementaire	0,3	67,1		**67,4**
Activités du Cap-Breton	31,5			**31,5**
Complexe Carling		26,6		**26,6**
Report de fonds inutilisés de l'exercice précédent	1,5	15,5		**17,0**
Programme de publicité	5,0			**5,0**
Division E de la Genarmerie royale du Canada (GRC)	1,4	2,7		**4,1**
Fonds renouvelables			(23,6)	**(23,6)**
Phase II du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF)	(32,5)			**(32,5)**
Plan d'action pour la réduction du déficit	(57,2)			**(57,2)**
Assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney	(71,2)			**(71,2)**
Autres	(1,5)	4,3	(4,6)	**(1,8)**
ÉCARTS CUMULATIFS DE LA VARIANCE DES AUTORISATIONS DISPONIBLES	**(383,6)**	**450,7**	**(28,2)**	**38,9**

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives.
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'**augmentation nette de 38,9 millions de dollars** s'explique comme indiqué ci-dessous :

Fonctionnement et entretien des installations du gouvernement fédéral **– augmentation de 73,6 millions de dollars**

TPSGC est mandaté pour répondre aux besoins des organisations fédérales en matière de locaux par la constitution et la tenue d'un portefeuille économique d'immeubles à bureaux et d'installations. Bien qu'il y a un écart de 73,6 millions de dollars au troisième trimestre, le financement total sur douze mois est cohérent de 2013-2014 à 2014-2015. En 2013-2014, des fonds supplémentaires de 71,9 millions de dollars ont été reçus au quatrième trimestre. L'augmentation nette de 1,7 millions de dollars sur douze mois est due aux fluctuations de l'inflation et du volume des immeubles de la Couronne ainsi que les espaces locatifs.

Réhabilitation de la Cité parlementaire **– augmentation de 67,4 millions de dollars**

Ce financement prévu vise à continuer la mise en œuvre de la vision et du plan à long terme (VPLT) afin de préserver les édifices du Parlement à titre de biens patrimoniaux et de symboles nationaux, conformément a la phase quinquennal approuvé et dont les travaux ont commencé en 2010-2011. Les projets associés à la VPLT se poursuivent en respectant les échéanciers et le budget.

Activités du Cap-Breton **– augmentation de 31,5 millions de dollars**

Le 19 mars 2014, le gouvernement du Canada a annoncé la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB). À la suite de la mise en œuvre de la *Loi d'exécution du budget*, le 19 juin 2014, les avoirs immobiliers de la SECB ainsi que ses obligations environnementales et légales ont été pris en charge par TPSGC. Un montant de 31,5 million de dollars relatif au transfert de responsabilités a été versé par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique à TPSGC.

Complexe Carling **– augmentation de 26,6 millions de dollars**

Ce financement est destiné à la conception et à la construction des mises à niveau devant être apportées aux bâtiments existants, des locaux à usage particulier et de la technologie de l'information du complexe Carling en vue du regroupement du Quartier général de la Défense nationale. Ce regroupement permettra de donner suite à l'engagement pris par le gouvernement de regrouper quelque 8 500 membres du personnel du ministère de la Défense nationale et militaires des Forces armées canadiennes se trouvant dans la région de la capitale nationale dans un nombre réduit d'emplacements pour hausser le niveau d'efficacité des activités.

Report de fonds inutilisés de l'exercice précédent **– augmentation de 17,0 millions de dollars**

Le Secrétariat du Conseil du Trésor permet aux ministères de transférer une partie des fonds inutilisés à l'exercice suivant. En 2014-2015, un report de 106,0 millions de dollars a été reçu, tandis que le report de TPSGC de 2013-2014 était de 89,0 millions de dollars. Les montants reportés visent principalement des projets qui se poursuivent en 2014-2015, comme la VPLT.

Programme de publicité **– augmentation de 5,0 millions de dollars**

Ce financement est destiné à obtenir, par l'intermédiaire d'un marché, les services d'un cabinet de publicité pour développer des contenus créatifs et des plans médiatiques ainsi qu'à acheter de la couverture médiatique dans Internet par le biais de l'Agence de coordination du gouvernement du Canada. Cela permettra à TPSGC de mettre sur pied des campagnes publicitaires sur Internet (numériques) au nom des ministères et organismes du gouvernement.

Division E de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) **– augmentation de 4,1 millions de dollars**

Ce transfert de fonds à partir de la GRC vers TPSGC vise à couvrir les coûts liés aux modifications des locaux à bureau et au fonctionnement du quartier général de la Division E de la GRC à Surrey, en Colombie-Britannique.

Fonds renouvelables – diminution de 23,6 millions de dollars

Selon le principe de la récupération des coûts, les fonds renouvelables fournissent des services aux autres ministères et organismes gouvernementaux de même qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Un financement est nécessaire pour les périodes séparant le moment où les dépenses sont faites et celles où leurs coûts sont récupérés. En 2014-2015, les fonds renouvelables de TPSGC (Services immobiliers, Bureau de la traduction et Services optionnels) prévoient un besoin inférieur de trésorerie.

Phase II du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF) – diminution de 32,5 millions de dollars

Le Plan d'action pour les sites contaminés (PASCF) est un programme échelonné sur 15 ans d'une valeur de 3,5 milliards de dollars créé en 2005 (avec le *budget de 2004*). Dirigé par le Secrétariat du PASCF, à Environnement Canada, le Programme diminue les risques liés à l'environnement et à la santé humaine, est bénéfique pour les communautés locales et réduit le fardeau de la responsabilité environnementale future pour toute la population canadienne. La diminution de 32,5 millions de dollars est attribuable principalement à l'achèvement des travaux reliés à la route de l'Alaska, la Cale sèche d'Esquimalt et l'approche Sud du pont ferroviaire de New Westminster.

Plan d'action pour la réduction du déficit – diminution de 57,2 millions de dollars

Conformément au Budget de 2012, TPSGC a réalisé des économies principalement par le biais des initiatives ci-dessous :

- récupération et modernisation des locaux;
- recours à la technologie, rationalisation des opérations internes du Ministère et amélioration de l'efficience des opérations gouvernementales;
- augmentation de la proportion des versements effectués par le Receveur général au nom du gouvernement du Canada faits par dépôt direct.

Assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney – diminution de 71,2 millions de dollars

Cette diminution est due à l'achèvement en 2013-2014 des activités d'assainissement des terres prévues dans le cadre du Projet d'assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney.

Autres – diminution de 1,8 million de dollars

La diminution nette de 1,8 million de dollars est le résultat des écarts de fonds dans divers projets et activités.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année

Tel qu'il est précisé dans les *Dépenses budgétaires ministérielles par article courant* (tableau 2, page 12), les **dépenses budgétaires nettes totales ont diminué de 88,8 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (de 2 086,3 millions de dollars en 2013-2014 à 1 997,5 millions de dollars en 2014-2015).

Globalement, les dépenses à la fin du troisième trimestre représentent 68 % des dépenses annuelles prévues pour 2014-2015. Ceci est comparable à 72 % pour le troisième trimestre de 2013-2014.

La proportion des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues est en harmonie avec celle de l'exercice précédent pour chaque catégorie de dépenses importante, à l'exception de la catégorie des acquisitions de terrains, de bâtiments et d'ouvrages. L'écart dans cette catégorie est principalement attribuable à l'achat des Terrasses de la Chaudière en 2013-2014.

Écarts des dépenses nettes d'une année à l'autre (présenté par article courant)

(en millions de dollars)	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre - 2014-2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre - 2013-2014	Écart net d'une année à l'autre
Personnel	823,1	865,7	**(42,6)**
Services professionnels et spéciaux	863,8	883,8	**(20,0)**
Locations	857,1	867,7	**(10,6)**
Services de réparation et d'entretien	511,7	560,2	**(48,5)**
Services publics, fournitures et approvisionnements	196,8	161,2	**35,6**
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	137,1	259,9	**(122,8)**
Paiements de transfert	53,1	43,1	**10,0**
Autres subventions et paiements	431,4	354,9	**76,5**
Total des recettes affectées aux dépenses	(1 965,6)	(1 996,1)	**30,5**
Autres dépenses	89,0	85,9	**3,1**
Dépenses budgétaires nettes totales	**1 997,5**	**2 086,3**	**(88,8)**

La **diminution nette de 88,8 millions de dollars** est principalement attribuable aux facteurs suivants :

Personnel **– diminution de 42,6 millions de dollars**

- Indemnités de départ versées aux employés en 2013-2014, en raison des changements ratifiés à certaines conventions collectives. Les employés admissibles pouvaient opter pour un paiement ponctuel de leur indemnité de départ accumulée.

Services professionnels et spéciaux **– diminution de 20,0 millions de dollars**

- Achèvement du Projet d'assainissement des étangs de goudron et des sites des fours à coke de Sydney.
- Achèvement des travaux d'aménagement dans des immeubles de Gatineau (Québec), y compris le 30 Victoria et le 22 Eddy.
- Cette diminution est contrebalancée par :
  - la continuation des travaux dans le cadre de la VPLT pour préserver les édifices du Parlement;
  - le début de la construction de la Station de recherche canadienne de l'Extrême-Arctique.

Locations **– diminution de 10,6 millions de dollars**

- Décalage dans le paiement des coûts de location; les autres ministères qui reçoivent le service rembourseront ces coûts à TPSGC.

Services de réparation et d'entretien – diminution de 48,5 millions de dollars

- Achèvement des travaux d'aménagement dans des immeubles de Gatineau (Québec) y compris le 30 Victoria et le 22 Eddy.
- Achèvement des travaux d'assainissement environnementaux à la cale sèche d'Esquimalt, en Colombie-Britannique.

Services publics, fournitures et approvisionnements – augmentation de 35,6 millions de dollars

- Augmentation du volume d'activités ayant trait au programme de vaccination en raison du changement des conditions du marché.
- Coûts des services publics plus élevés par rapport à l'année précédente.

Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages – diminution de 122,8 millions de dollars

- Achat des Terrasses de la Chaudière, un complexe de bâtiments clé à Gatineau, au Québec, complété durant l'exercice 2013-2014.
- Diminution du volume d'activités associé aux projets pour Service correctionnel Canada (SCC) pour construire ou rénover certaines prisons à travers le Canada (projet de loi C-25 : *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*).

Paiements de transfert – augmentation de 10,0 millions de dollars.

- L'augmentation globale des coûts des paiements en remplacement d'impôt est attribuable à la réévaluation des valeurs des immeubles, de l'achat de nouveaux immeubles et de la hausse des taxes.

Autres subventions et paiements – augmentation de 76,5 millions de dollars

- Paiement de transition unique pour mettre en œuvre la paye en arrérages par le gouvernement du Canada.
- Décalage lié aux paiements des coûts d'infrastructure. Les paiements ont été effectués dans un trimestre ultérieur l'année précédente.

Total des recettes affectées aux dépenses – diminution de 30,5 millions de dollars

- Diminution du volume d'activités associé aux projets pour SCC afin de construire ou de rénover les prisons à travers le Canada (projet de loi C-25 : *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*).
- Cette diminution est contrebalancée par l'augmentation du volume d'activités dans le programme de vaccination en raison des conditions changeantes du marché.

Autres dépenses – augmentation de 3,1 millions de dollars

- Les augmentations des autres catégories de dépenses non énumérées ci-dessus sont attribuables à l'accroissement des activités dans le cadre de divers projets.

3. Risques et incertitudes

TPSGC intègre les principes de la gestion des risques aux processus organisationnels de planification des activités et de prise de décisions afin de réduire les répercussions négatives et d'optimiser les possibilités touchant sa vaste gamme de services et d'activités. La gestion des risques à TPSGC est assurée conformément au Cadre stratégique de gestion du risque du SCT, au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de TPSGC.

Les facteurs de risque clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier possible :

- Plus de la moitié des ressources financières et humaines de TPSGC sont directement liées aux services et aux activités dont les coûts sont recouvrés. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que TPSGC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, TPSGC s'adaptera à la réduction des demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des recettes, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur TPSGC.

- Il y a des risques inhérents au fait que TPSGC entreprenne et exécute de grands projets complexes, transformationnels et interministériels et des approvisionnements dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère). Afin de tenir compte de ces risques, TPSGC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et le Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Suivant la fin du troisième trimestre et effectif le 21 janvier 2015, le premier ministre a nommé M. George Da Pont à titre de sous-ministre de TPSGC.

5. Mise en œuvre du budget de 2012

La présente section donne un aperçu des mesures d'économies annoncées dans le budget de 2012 qui sont mises en œuvre dans le but de réorienter l'administration fédérale et les programmes, d'aider la population canadienne et les entreprises à traiter avec leur gouvernement ainsi que de moderniser et réduire les services administratifs.

TPSGC s'est engagé à réaliser des économies cumulatives et permanentes de 177,6 millions de dollars d'ici 2018-2019. Des économies de 1,5 million de dollars ont été dégagées en 2012-2013 et, en 2013-2014, les économies ont été de 28,1 millions de dollars. En 2014-2015, les économies accumulées augmenteront à 85,3 millions de dollars, pour ensuite augmenter à 114,2 millions de dollars en 2015-2016 et de 162,0 millions de dollars en 2016-2017. Ces économies appuient la responsabilité financière et l'optimisation des ressources ministérielles. Grâce à ces changements et aux progrès accomplis au cours des dernières années, TPSGC se transforme en améliorant son efficience et son efficacité et en assurant une gestion saine et solide afin de mieux servir ses clients.

Les initiatives en matière d'économie pour 2014-2015, qui **totalisent 85,3 millions de dollars**, sont liées aux secteurs ci-dessous :

1. **Services de gestion des locaux et services immobiliers – 37,5 millions de dollars :** Contribuer à une fonction publique plus abordable en réduisant les coûts des locaux à bureaux. Pour ce faire, TPSGC collaborera avec les ministères pour récupérer les locaux à bureaux en réponse aux besoins réduits en locaux. De plus, TPSGC a élaboré de nouvelles normes en matière de locaux conformes aux pratiques exemplaires, ce qui a entraîné une réduction d'environ 10 % des locaux à bureaux gouvernementaux.

2. **Services internes – 22,2 millions de dollars :** Réaliser des économies en se concentrant sur les fonctions essentielles, en simplifiant les processus et en éliminant les redondances et les chevauchements afin que les contribuables en aient pour leur argent. Ces économies seront réalisées par :

   - la réduction des coûts indirects internes et du nombre d'applications de technologie d'information (TI);
   - l'intégration des systèmes de gestion financière et des biens immobiliers;
   - la rationalisation des services d'impression redondants;
   - la modernisation de l'infrastructure de TI afin de réduire les coûts; et
   - l'élimination des activités du Bureau de soutien aux enquêtes et litiges.

3. **Receveur général du Canada – 17,4 millions de dollars :** Les paiements réalisés par le receveur général au nom du gouvernement du Canada (p. ex. prestations d'assurance-emploi, remboursements d'impôt, chèques de paie et de pension du gouvernement du Canada) qui sont actuellement émis sous la forme de chèques seront graduellement transformés en dépôts directs. Puisque cette initiative demande la participation soutenue des autres ministères et organismes fédéraux, TPSGC a élaboré des plans ciblés en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux ainsi que les institutions financières et les associations.

4. **Gestion et services linguistiques – 5,3 millions de dollars :** Le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada a pris fin en 2012-2013.

5. **Programmes et services spécialisés – 2,9 millions de dollars :** Obtenu en optimisant la coordination interministérielle au sujet de l'écologisation des opérations gouvernementales, en éliminant le nombre de publications imprimées et en haussant le degré d'efficacité des activités gouvernementales.

Approuvé par :

George Da Pont, sous-ministre
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Gatineau, Canada
Le 27 février 2015

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Gatineau, Canada
Le 27 février 2015

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement	2 970 167	752 283	2 296 835	3 412 996	848 480	2 465 111
Recettes à valoir sur le crédit	(1 317 099)	(354 080)	(959 189)	(1 376 260)	(369 379)	(953 980)
Dépenses nettes de fonctionnement	**1 653 068**	**398 203**	**1 337 646**	**2 036 736**	**479 101**	**1 511 131**
Crédit 5 - Dépenses en capital	**1 158 490**	**203 727**	**452 432**	**707 778**	**147 784**	**390 953**
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	1 546 128	356 632	842 271	1 633 268	375 936	872 010
Revenus	(1 541 528)	(366 338)	(779 218)	(1 623 268)	(373 522)	(823 635)
Dépenses nettes	4 600	(9 706)	63 053	10 000	2 414	48 375
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	161 570	35 683	108 149	170 589	39 258	119 271
Revenus	(160 230)	(43 827)	(109 120)	(163 567)	(44 723)	(114 756)
Dépenses nettes	1 340	(8 144)	(971)	7 022	(5 465)	4 515
Fonds renouvelable des services optionnels						
Dépenses brutes	139 642	87 088	125 527	149 693	74 806	105 668
Revenus	(139 642)	(77 303)	(118 054)	(137 209)	(76 545)	(103 727)
Dépenses nettes	-	9 785	7 473	12 484	(1 739)	1 941
Total des Fonds renouvelables						
Dépenses brutes	1 847 340	479 403	1 075 947	1 953 550	490 000	1 096 949
Revenus	(1 841 400)	(487 468)	(1 006 392)	(1 924 044)	(494 790)	(1 042 118)
Dépenses nettes des Fonds renouvelables	**5 940**	**(8 065)**	**69 555**	**29 506**	**(4 790)**	**54 831**

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS – SUITE (non audité)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	112 068	28 017	84 051	116 947	28 684	86 054
Ministre de TPSGC - Traitement et allocation pour automobile	80	20	60	79	20	59
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	425	299	425	73	71	73
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	422	201	257	529	26	56
Honoraires - Agence de recouvrement	6	-	6	-	-	-
Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices [2)]	-	(34 330)	53 065	-	(16 890)	43 126
Autres autorisations budgétaires législatives totales	**113 001**	**(5 793)**	**137 864**	**117 628**	**11 911**	**129 368**
Autorisations budgétaires totales	**2 930 499**	**588 072**	**1 997 497**	**2 891 648**	**634 006**	**2 086 283**
Autorisations non-budgétaires						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	**(14 867)**	**(24 623)**	-	**(2 049)**	**(13 766)**
AUTORISATIONS TOTALES	**2 930 499**	**573 205**	**1 972 874**	**2 891 648**	**631 957**	**2 072 517**

Augmentation nette de 38,9 millions $

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour les deux exercices 2014-2015 et 2013-2014, sous "Paiement en remplacement d'impôts" (PERI), sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)	Exercice 2014-2015			Exercice 2013-2014		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	1 145 387	271 022	823 126	1 136 632	280 479	865 727
Transports et communications	83 497	18 083	52 466	97 856	19 295	56 821
Information	11 254	4 038	8 373	11 221	4 281	8 762
Services professionnels et spéciaux	1 546 439	378 348	863 849	1 615 433	386 898	883 786
Locations	1 041 040	255 670	857 119	1 058 972	271 578	867 703
Services de réparation et d'entretien	1 033 438	207 911	511 690	1 157 746	239 100	560 243
Services publics, fournitures et approvisionnements	251 035	116 793	196 755	249 654	93 771	161 215
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	323 777	66 484	137 114	236 435	94 553	259 909
Acquisition de matériel et d'outillage	69 013	8 777	28 120	84 554	8 427	20 166
Paiements de transfert 2)	-	(34 330)	53 065	-	(16 890)	43 176
Autres subventions et paiements	584 118	136 824	431 401	543 448	116 683	354 923
Dépenses budgétaires brutes totales	**6 088 998**	**1 429 620**	**3 963 078**	**6 191 951**	**1 498 175**	**4 082 381**
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus fonds renouvelables	(1 841 400)	(487 468)	(1 006 392)	**(1 924 043)**	(494 790)	(1 042 118)
Recettes à valoir sur le crédit	(1 317 099)	(354 080)	(959 189)	**(1 376 260)**	(369 379)	(953 980)
Total des revenus affectés aux dépenses	**(3 158 499)**	**(841 548)**	**(1 965 581)**	**(3 300 303)**	**(864 169)**	**(1 996 098)**
DÉPENSES BUDGÉTAIRES NETTES TOTALES	**2 930 499**	**588 072**	**1 997 497**	**2 891 648**	**634 006**	**2 086 283**

Diminution nette de 88,8 millions $

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour les deux exercices 2014-2015 et 2013-2014, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des paiements en remplacement d'impôts (PERI) planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.